LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

DOCUMENTATION TECHNIQUE

SYSTEME CLIENT PRESSE

Adressage des plis SP 8855 – Volume 2

Version 1.12

- [ ] **Diffusion libre**
- [x] **Diffusion restreinte**
- [ ] **Diffusion contrôlée**

SUIVI DES EDITIONS

Version :	Paragraphe Modifié Approuvé par	le	Rédigé par le	Vérifié par le	Validé par le
1.3	Création	ALBOU. Carine 12.08.2011			
1.4	Mise à jour Mise en forme globale	P. GAMELIN N. CLERTEAU 15.03.2012			
1.5		P.GAMELIN 02.10.2013			
1.6		Aucun			
1.7	Aucun	Gamelin.P le 04/06/2015			
1.8	Aucun	Gamelin.P le 20/11/2017			
1.9	Aucun	Gamelin.P le 17/01/2019			
1.10	Mise à jour globale	Meurou.M Le 25/01/2023			
1.11	Aucun	Meurou M. Le 06/03/23			
1.12	Aucun	Meurou M. Le 08/09/23			

SOMMAIRE

1. PRINCIPES DE L'ADRESSAGE 4
1.1. Présentation 4
1.1.1. Description métier 4
2. LES ENJEUX DE L'ADRESSAGE 5
3. LA REDACTION DE L'ADRESSE 7
3.1. La norme de l'adresse (Norme AFNOR Z 10-011 de janvier 2013) 7
3.2. L'adresse d'un particulier 7
3.3. L'adresse d'une entreprise 8
4. REGLES D'EDITION DE L'ADRESSE 10
5. COMMENT GARANTIR LA COLLECTE ET L'ENTRETIEN D'UNE ADRESSE DE QUALITE ? 11
5.1. La collecte de l'adresse 11
5.2. La normalisation et l'entretien des adresses 11
5.2.1. Les traitements de restructuration normalisation et validation postale (RNVP) des adresses 11
5.2.2. Les traitements des adresses des abonnés ayant déménagé 12

1. PRINCIPES DE L'ADRESSAGE

1.1. Présentation

Ce document décrit les règles liées à l'adressage du pli.
L'adresse est la composante clé pour l'envoi d'un objet postal et nécessite d'être bien gérée de la collecte jusqu'au stockage dans la base de données.

Si à l'origine, l'activité de routage s'est organisée autour des opérations d'impression, de brochage, de mise sous enveloppe, de tris et de remise à La Poste des exemplaires, celle-ci s'est aujourd'hui très largement déportée vers l'amont de la chaine de production et relève avant tout d'une problématique de gestion de base de données.

C'est en effet à partir de la donnée client et en particulier de l'adresse du destinataire que l'expéditeur va pouvoir s'organiser le routage et donc l'acheminement d'une publication. Le schéma ci-dessous décrit les interactions entre les différentes étapes du routage :

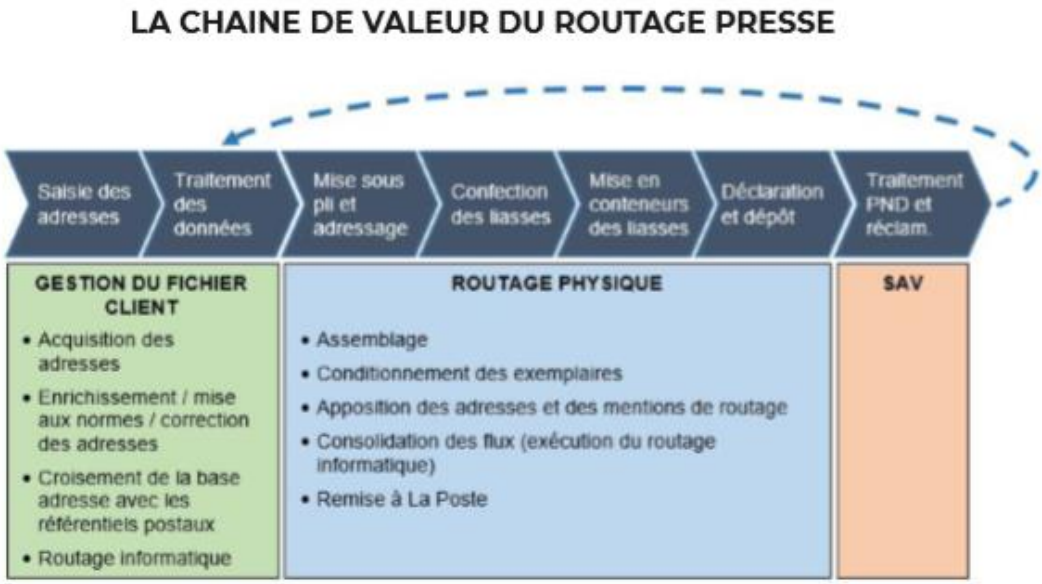

1.1.1. Description métier

L'adresse est l'unique lien entre l'émetteur et le destinataire d'un envoi.
Elle permet d'acheminer un service ou un produit en un lieu, qu'elle identifie. L'adresse est en effet le moyen utilisé pour localiser un lieu d'habitation ou de résidence, une boite postale, un lieu de travail, etc…
Elle mérite un soin particulier, car c'est l'une des clés de la communication.

2. LES ENJEUX DE L'ADRESSAGE

Une base de données composée d'adresses complètes et bien structurées permet d'optimiser la performance à la fois sur le plan économique et sur le plan de la qualité.

En effet, une adresse normalisée et mise à jour garantit à l'éditeur :

- un routage de presse de qualité et performant
- la fiabilité de la distribution postale
- une optimisation de la facture postale
- une optimisation des opérations de déduplication / dédoublonnage dans le cadre des opérations de prospection.

L'entretien des adresses

L'adresse est une donnée vivante, dont la qualité s'érode avec le temps. Chaque année, environ 5 % des voies changent de nom ou sont modifiées, 11% de la population déménage de sorte qu'un fichier perd en moyenne entre 7 % et 15 % de ses adresses tous les ans.

Il est donc indispensable d'effectuer régulièrement des traitements informatiques appropriés pour remédier à la dégradation naturelle des fichiers d'adresses.

Les traitements dits de « Restructuration, normalisation et validation postale », communément désigné sous l'acronyme RNVP, constituent à cet égard une étape de nettoyage qui contribuent à la bonne réalisation des opérations de dédoublonnage, de déduplication et d'enrichissement des bases d'adresses1.

Le traitement RNVP fait intervenir des outils informatiques qui comparent une base d'adresses à un ensemble de données de référence. Ils identifient les adresses qui ne sont pas conformes à la norme AFNOR et les restructurent pour les normaliser. Ces logiciels contrôlent aussi la pertinence des adresses en vérifiant notamment le nom de la voie, le numéro dans la voie, le code postal et le nom de la commune de destination.

Les outils de RNVP s'appuient principalement sur les référentiels produits le service national de l'adresse :

(www.laposte.fr/entreprise-collectivites/solutions-de-traitement-des-adresses/(language)/fre-fr)

• HEXAPOSTE : le référentiel des codes postaux et des codes CEDEX de France ;

• HEXAVIA : le référentiel des voies des communes de France ;

• HEXACLÉ : le référentiel des numéros des voies de France, enrichi d'une clé alphanumérique ;

• HEXALIGNE3 : le référentiel des compléments d'adresse (résidences, bâtiments, immeubles…) ;

• CEDEXA : le fichier référençant l'adresse complète des entreprises utilisant un de CEDEX.

S'ils améliorent considérablement la qualité des adresses, les traitements RNVP ne peuvent cependant redresser automatiquement toutes les erreurs et anomalies rencontrées. Les adresses rejetées à l'issue d'une RNVP doivent faire l'objet d'une vérification manuelle qui passe soit par des enquêtes directes auprès des abonnés soit par la consultation d'annuaires ou de fichiers nominatifs.

Bien que comportant de nombreux avantages, la RNVP reste un traitement complexe. Aussi, les logiciels de RNVP doivent être soumis à l'homologation du service nationale de l'adresse. La liste

des logiciels de RNVP homologués est disponible sur le site :www.laposte.fr/entreprise-collectivites/solutions-de-traitement-des-adresses/(language)/fre-fr.

En complément des traitements RNVP, il est également possible de croiser ses fichiers d'adresses avec les référentiels postaux des personnes ayant déménagé.

Enfin un audit de la qualité des adresses peut être réalisé dans le cadre du label qualité presse permettant aux éditeurs d'avoir une vision globale et des indicateurs comparatifs de qualité sur le traitement de ses publications par lui, ses prestataires et La Poste.

3. LA REDACTION DE L'ADRESSE

3.1. La norme de l'adresse (Norme AFNOR Z10-011 de janvier 2013)

L'adresse doit contenir toutes les informations nécessaires à l'acheminement et à la distribution de l'envoi.

Les informations doivent être ordonnées du nominatif (nom et/ou raison sociale) à la localité du destinataire.

L'adresse s'écrit sur 6 lignes au maximum et chaque ligne doit permettre la rédaction de l'adresse sur 38 caractères ou espaces au maximum.

Un espace doit figurer entre chaque mot.

La dernière ligne de l'adresse doit toujours être en majuscules (les 3 dernières lignes sont conseillées).

Aucun signe de ponctuation, de souligné, d'italique à partir de la ligne 4 « N° et libellé de voie ».

Les lignes de l'adresse sont alignées à gauche.

Lorsqu'une ligne n'est pas utilisée, elle doit être supprimée à l'impression.

3.2. L'adresse d'un particulier

Elle est structurée de la façon suivante :

1- CIVILITE-TITRE ou QUALITE-PRENOM-NOM

2- N° APP ou BAL-ETAGE-COULOIR-ESCALIER

3- ENTREE-BATIMENT-IMMEUBLE-TOUR-RESIDENCE-LOTISSEMENT

4- NUMERO-LIBELLE DE LA VOIE

5- MENTION DE DISTRIBUTION SPECIALE ET COMMUNE GEOGRAPHIQUE*

6- CODE POSTAL et LOCALITE DE DESTINATION ou CODE POSTALE SPECIFIQUE CEDEX et LIBELLE CEDEX

* si différente de celle indiquée ligne 6

La ligne 1 permet d'identifier le destinataire, la ligne 2 le point de remise.

La ligne 2 correspond à tout ce qui est situé à l'intérieur d'un bâtiment, la ligne 3 tout ce qui est à l'extérieur.

Exemple :

Monsieur Jean DELORME
Appartement 2
ENTREE A BATIMENT JONQUILLE
25 RUE DE L'EGLISE
CAUDOS
33380 MIOS

3.3. L'adresse d'une entreprise

Elle est structurée de la façon suivante :

1. RAISON SOCIALE ou DENOMINATION
2. IDENTITE DU DESTINATAIRE et/ou SERVICE
3. ENTREE-BATIMENT-IMMEUBLE-TOUR-RESIDENCE-ZONE INDUSTRIELLE
4. NUMERO-LIBELLE DE LA VOIE
5. MENTION SPECIALE et COMMUNE GEOGRAPHIQUE*
6. CODE POSTAL et LOCALITE DE DESTINATION
   ou CODE CEDEX et LIBELLE CEDEX

* si différente de celle indiquée ligne 6

Exemple :

Société DUPONT
Monsieur Martin Service Achats
ZONE INDUSTRIELLE OUEST
35 IMPASSE DES GABARRES
BP 18 ARVEYRES
33506 LIBOURNE CEDEX

Nota :

Liste alphabétique des abréviations autorisées pour les types de voies

Mot	Abréviation
Allée	ALL
Avenue	AV
Boulevard	BD
Centre	CTRE
Centre commercial	CCAL
Immeuble(s)	IMM
Impasse	IMP
Lieu-dit	LD
Lotissement	LOT
Passage	PAS
Place	PL
Résidence	RES
Rond-Point	RPT
Route	RTE
Square	SQ
Village	VLGE
Zone d'activité	ZA
Zone d'aménagement concerté	ZAC
Zone d'aménagement différé	ZAD
Zone Industrielle	ZI

Pour en savoir plus : www.laposte.fr/entreprise-collectivites/solutions-de-traitement-des-adresses/(language)/fre-fr

4. REGLES D'EDITION DE L'ADRESSE

Les règles d'édition des mentions d'adressage et de routage sont détaillées dans le volume Signalétique.

Cf. **Volume 4** Signalétique du pli.

5. COMMENT GARANTIR LA COLLECTE ET L'ENTRETIEN D'UNE ADRESSE DE QUALITE ?

5.1. La collecte de l'adresse

Première étape de la chaîne, la collecte de l'adresse justifie une attention particulière.

Le manque de place, l'omission de certaines informations, les fautes d'orthographe, la déformation due à une mauvaise compréhension, etc. peuvent engendrer des erreurs à la base.

Il est nécessaire d'utiliser un outil d'assistance à la saisie d'adresses en ligne et en temps réel qui permet de transformer une adresse saisie de façon incorrecte en une adresse normalisée.

L'utilisation de ce type d'outil d'aide à la saisie dès l'intégration des adresses dans la base de données permet de réduire le nombre de PND (Plis Non Distribuables).

5.2. La normalisation et l'entretien des adresses

Une fois les adresses collectées et saisies dans la base de données, il est impératif de réaliser régulièrement des traitements informatiques appropriés pour éviter l'érosion naturelle de ces adresses.

5.2.1. Les traitements de restructuration normalisation et validation postale (RNVP) des adresses

Le traitement informatique RNVP (Restructuration-Normalisation-Validation Postale) s'appuie sur des données de références et sur des outils informatiques capables de les mettre en œuvre (logiciels de RNVP). Le traitement RNVP a trois fonctions :

- restructurer l'adresse : positionner les différents éléments de l'adresse à la bonne place au regard de la norme AFNOR (Association Française de Normalisation) ;
- normaliser l'adresse : contrôler qu'elle respecte la norme AFNOR (nombre de lignes, caractères par ligne) en normalisant les abréviations abusives (ex : Bat en bâtiment, Esc en Escalier…) ;
- valider postalement l'adresse : vérifier l'exactitude des éléments qui la composent par rapport aux fichiers de référence postaux régulièrement mis à jour (Hexaposte, Hexavia, Hexaclé, Hexaligne3 et Cedexa).

Les logiciels de RNVP analysent les adresses selon les règles AFNOR et des informations dont ils disposent. Ils identifient les adresses correctes et celles qui comportent des erreurs, corrigent automatiquement ces erreurs et enfin rejettent et signalent les adresses qu'ils ne peuvent corriger. Elles seront alors à traiter manuellement.

Les logiciels de RNVP s'appuient sur les référentiels géographiques suivants, constitués par le Service National de l'Adresse de La Poste et mis à jour mensuellement :

HEXAPOSTE : le référentiel des codes postaux et des codes CEDEX de France.

HEXAVIA : le référentiel des voies des communes de France.

HEXACLÉ : le référentiel des numéros des voies de France, enrichi d'une clé alphanumérique

HEXALIGNE3 : le référentiel des compléments d'adresse (résidences, bâtiments, immeubles…)

CEDEXA : le fichier référençant l'adresse complète des entreprises utilisant un code CEDEX.

La liste des logiciels de RNVP homologués par le Service National de l'Adresse est disponible sur le site :

www.laposte.fr/entreprise-collectivites/solutions-de-traitement-des-adresses/(language)/fre-fr.

5.2.2. Les traitements des adresses des abonnés ayant déménagé

Afin d'éviter l'érosion des fichiers liés aux déménagements, des opérations régulières de traitement sont indispensables.

- Le traitement CHARADE® identifie les anciennes adresses des personnes qui viennent de déménager et les remplace par les nouvelles adresses correspondantes.
- Le traitement ESTOCADE® permet l'identification et la suppression des déménagés lors des opérations de prospection basées sur la constitution de fichiers spécifiques.

Les prestataires experts en traitement de l'adresse sont référencés sur le site www.laposte.fr/entreprise-collectivites/solutions-de-traitement-des-adresses/(language)/fre-fr

Nota :

La Poste propose aux éditeurs un audit de la qualité des adresses dans le cadre du Label Qualité Presse.

En savoir + : https://lastation.laposte.fr/presse-poste, rubrique qualité et engagement